



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.191/IPC/17/Add.1
26 janvier 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Deuxième session
New York, 5 février 2001
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Rapport intérimaire du Président du Comité préparatoire intergouvernemental
3. Préparation de fond de la Conférence
 - a) Rapport sur la préparation au niveau national
 - b) Examen en première lecture du projet de programme d'action (A/CONF.191/IPC/L.4)
4. Autres questions concernant la préparation de la Conférence
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire intergouvernemental sur sa deuxième session

II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Introduction

1. À sa première session, le Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés avait prévu que l'examen du projet de programme d'action établi pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés serait entrepris au début de 2001. En conséquence, à sa cinquante-cinquième session, l'Assemblée générale a décidé notamment de convoquer la deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental du 5 au 9 février 2001 à New York (résolution 55/214).

Point 1 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire a été établi en application des résolutions 54/235 et 55/214 de l'Assemblée générale.

3. Des suggestions concernant l'organisation des travaux ainsi qu'un calendrier indicatif des séances sont présentés en annexe au présent document.

Point 2 Rapport intérimaire du Président du Comité préparatoire intergouvernemental

4. Au titre de ce point, le Président du Comité préparatoire intergouvernemental fera une déclaration. Le Secrétaire général de la Conférence fera également une déclaration.

Point 3 Préparation de fond de la Conférence

a) Rapport sur la préparation au niveau national

5. Le secrétariat de la Conférence rendra compte oralement de l'état d'avancement des préparatifs entrepris au niveau national.

b) Examen en première lecture du projet de programme d'action (A/CONF.191/IPC/L.4)

6. Comme prévu à la première session du Comité préparatoire intergouvernemental et dans la résolution 55/214 de l'Assemblée générale, la principale tâche du Comité préparatoire intergouvernemental à sa deuxième session consistera à entreprendre l'examen en première lecture du projet de programme d'action. Le texte du projet de programme d'action a déjà été distribué aux États Membres (A/CONF.191/IPC/L.4).

Point 4 Autres questions concernant la préparation de la Conférence

7. Le Secrétaire exécutif de la Conférence rendra compte oralement de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence. Le secrétariat fournira des renseignements sur les activités particulières organisées à l'occasion de la Conférence – débats interactifs, rencontres avec des représentants de la société civile, réunions parallèles, etc. – et sur la participation des organisations non gouvernementales à la Conférence et à l'ultime session du Comité préparatoire

intergouvernemental. Le Comité pourrait aussi réfléchir aux dispositions à prendre en vue de sa dernière session et des autres réunions qui seront organisées dans l'intervalle.

Point 5 Questions diverses

Point 6 Adoption du rapport du Comité préparatoire intergouvernemental sur sa deuxième session

8. Le rapport de la deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental sera soumis à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en mai 2001.

Annexe

**SUGGESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION
DES TRAVAUX DE LA SESSION**

Lundi 5 février 2001

Séance du matin

10 heures

Ouverture de la réunion

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Point 2

Déclaration du Président du Comité préparatoire intergouvernemental

Déclaration du Secrétaire général de la Conférence

Point 3 a)

Rapport intérimaire du secrétariat sur la préparation au niveau national

Point 3 b)

Examen en première lecture du projet de programme d'action

- Échange de vues sur le projet de programme d'action et déclarations des groupes régionaux et des autres délégations intéressées ainsi que des organismes des Nations Unies et des autres organisations multilatérales

Séance de l'après-midi

15 heures

Point 3 b) (suite)

Échange de vues sur le projet de programme d'action

Chapitre I : Objectifs et principes

Chapitre II : Cadre du partenariat

A. Priorités pour la décennie

B. Grandes orientations

Mardi 6 février 2001

Séance du matin

10 heures

Point 3 b) (suite)

Chapitre II : Cadre du partenariat

Engagement 1 : Encourager une action axée sur la population

Engagement 2 : Promouvoir une bonne gouvernance

Séance de l'après-midi

15 heures

Point 3 b) (suite)

Engagement 3 : Renforcer les moyens humains

Mercredi 7 février 2001

Séance du matin

10 heures

Point 3 b) (suite)

Engagement 4 : Renforcer les capacités de production

Séance de l'après-midi

15 heures

Point 3 b) (suite)

Engagement 5 : Aider les PMA à tirer parti de la mondialisation

Jeudi 8 février 2001

Séance du matin

10 heures

Point 3 b) (suite)

Engagement 6 : Réduire la vulnérabilité et préserver l'environnement

Engagement 7 : Mobiliser des ressources financières

Séance de l'après-midi

15 heures

Point 3 b) (suite)

Chapitre III : Mécanismes de mise en œuvre

Vendredi 9 février 2001

Séance du matin

10 heures

Point 4

Déclaration du Secrétaire exécutif

Questions concernant la préparation de la Conférence, y compris la participation des ONG et les dispositions à prendre en vue des réunions intersessions

Consultations informelles sur le point 6 de l'ordre du jour (rapport de la deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental)

Séance de l'après-midi

15 heures

Point 5

Questions diverses

Point 6

Adoption du rapport
